

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juin 2025 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Denis V. Lachance, conseiller (19 h)
Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mario Hinse, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Est absente : Mme Suzanne Gagnon, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2025-06-173

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que l'ajout des sujets suivants est demandé :

- Embauche entrepreneur débroussailleuse
- Approbation budget St-Jean-Baptiste : 6 850 \$
- Achat service de sécurité incendie : achat de 2 appareils respiratoires, 10 boyaux de 1 ¾ pouce, 5 boyaux de 2 ½ pouces, 4 boyaux 4 pouces storz et 2 habits de combat
- Embauche de Florent Dumont, animateur camp de jour

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2024

Le maire, Réal Fortin, fait lecture des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2024, conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- Dernier match d'improvisation tenu en mai, Tingwick a gagné la saison
- 23 juin : Fête de la St-Jean-Baptiste à 17 heures au Pavillon Armand-Rousseau

Le conseiller, Denis V. Lachance

- Description des activités pédagogiques au service de garde
- Succès pour l'activité de distribution d'arbres et de compost le 17 mai

Le conseiller, Charles Rioux

- Bonne participation au 5 à 7 des bénévoles et les bénévoles apprécient cette formule
- Circulation pour les travaux agricoles

Le conseiller, Mario Hinse

- Compte-rendu sur les descentes de bateaux et station de lavage, volonté d'action à la dernière rencontre
- ARTL : dimanche 8 juin assemblée générale annuelle

Le conseiller, Pierre-André Arès

- 5 à 7 des 12-18 à Saint-Albert en mai, 2 jeunes de Tingwick étaient à l'honneur: Antonin Arès jeune reporter et Alicia Simoneau jeune

- d’exception
- 5 à 7 des bénévoles, très bien !
- Très belle exposition des Fermières, talent, passion et patience des dames
- Marché nomade et vente de garage, belle participation

Le maire, Réal Fortin

- Dimanche 8 juin à 14 heures, cérémonie des anciens combattants de Tingwick, population invitée à y participer

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2025

Rien à signaler.

2025-06-174

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2025

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue 5 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-06-175

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Air Liquide Canada	Accessoire pour soudure	80.90 \$
Alarme Bois-Francis	Changement code salle Chénier	28.17 \$
Aréo-Feu	Savon pour laver les habits de combats	303.53 \$
Asphalte RDA	Asphalte	444.26 \$
Bionest	Entretien système UV 278 à 284, Chemin du Mont-Gleason	791.06 \$
Bojak	Location plaque vibrante dévire Chemin des Plantes	106.52 \$
Centre de services scolaire des Bois-Francis	Autobus journée blanche école Saint-Cœur-de-Marie	633.53 \$
COPERNIC	Adhésion 2025/2026	75.00 \$
Couture Timber Mart	Achat paillis et pièces déneigement	532.44 \$
Dépanneur Le Spot	Aide financière juin 2025 et achat avril et mai	1 137.10 \$
Drumco Énergie	Programmation génératrice cycle automatique	543.26 \$
Entreprise MO	Réfection dévire Chemin des Plante et pierre réparation	5 137.72 \$
Les Entreprises Myrroy	Balayage de rues	2 138.54 \$
Gérald Musique inc	Achat micro salle	213.26 \$
J. Marc Laroche	Réparation station des eaux usées	478.07 \$
Josyane Comtois	Achat 5 à 7 bénévoles	29.32 \$
Laurentide Environnement	Surcharge bacs huile et frais de transport RDD	688.53 \$
Léo Levasseur	Remboursement boîte aux lettres	160.95 \$
Machinerie Serge Lemay	Réparation hose TV	393.69 \$
Marché A. Desrochers	Repas 5 à 7 bénévoles	426.42 \$
Maureen Martineau	Achat livres bibliothèques	198.62 \$

Melius Mobilité Active	Trail Pro-Forma 2025 Partenaire Or	950.00 \$
PG Solutions	Formation inspecteur en bâtiment	966.94 \$
Ramonage des Cantons	Ramonage de cheminées	3 794.18 \$
Roger Grenier	Achat balai jeu pickelball, accessoire pour peinture pancartes bienvenue et au revoir, couvert drain OTJ, réparation toilette Sentier	412.04 \$
Sablière de Warwick	Location boîte pour asphalte	482.90 \$
Les Services EXP	Honoraires élargissement Chemin du Mont-Gleason	1 011.78 \$
Terapro	Réparation tracteur TV	721.75 \$
Victo Freins Démarreurs	Huile et pièces camion-citerne	88.07 \$
Total		22 968.55 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu d’acquitter les comptes pour une somme globale de 22 968.55 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de mai 2025 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 112 760.44 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 29 mai 2025.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2025-06-176

Moto-Club Bois-Francis inc. : demande de traverses municipales 2025-2026

Il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise les traverses de routes 2025-2026 à Moto-Club Bois-Francis inc. pour les traverses suivantes :

- Chemin des Plante
- Chemin du Radar
- Chemin Craig
- 6^e Rang
- Rue Desharnais
- Rue Cayouette
- Rue Saint-Joseph
- Route du 6^e Rang
- Rang Luneau
- Route du 5^e Rang
- Chemin Saint-Patrice

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-06-177

Embauche entrepreneur débroussailleuse

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance et résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services d’Entreprises MMR Turcotte inc., pour le débroussaillage pour la saison 2025 au prix soumis.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Ministère des Affaires municipale et de l'Habitation : répartition de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec 2025, montant alloué 108 607 \$
- ✓ Ministère des Transports et de la Mobilité durable : accusé de réception de la résolution 2025-03-071, demande contribution financière pour amélioration des routes
- ✓ CALACS Unies vers toi : remerciement contribution financière
- ✓ Ministre des Transports et de la Mobilité durable : programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers amélioration, aide financière de 35 000 \$

ADMINISTRATION

2025-06-178

Appui : dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités

Considérant que plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

Considérant que cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

Considérant que les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(nes);

Considérant que le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick donne son appui de dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités.

De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, à la ministre des Affaires municipales, Madame Andrée Laforest, à la députée de la circonscription, Madame Isabelle Lecours, ainsi qu'à la Fédération des Municipalités du Québec et à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-179

Héma-Québec : demande salle gratuite collecte de sang le 8 août 2025

Il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick offre gratuitement la location de la salle à Héma-Québec lors de la collecte de sang qui aura lieu le 8 août 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-180

Décision de rendre une ordonnance pour l'euthanasie du chien Loulou (Gardien M. Joël Allaire)

Considérant que la Municipalité est chargée de l'application sur son territoire du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, c. P-38.002, r. 1) en vertu de l'article 5 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, c. P-38.002);

Considérant qu'un chien de race Berger allemand étant sous la garde de

M. Joel Allaire a fait l'objet de plusieurs plaintes formulées auprès de la SPAA concernant des incidents survenus en avril 2023 et mai et décembre 2024;

Considérant que plusieurs constats d'infraction ont été émis pour avoir omis ou négligé de garder l'animal sous contrôle en tout temps;

Considérant que la Dre Janique Arseneau, vétérinaire, a procédé à l'examen de l'animal et a produit un rapport le 14 février 2025, concluant que le chien constitue un danger pour la santé ou la sécurité du public;

Considérant que la Dre Janique Arseneau, vétérinaire, a évalué le comportement de l'animal à 8 sur 10 sur l'échelle de dangerosité établie par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, ce qui indique un niveau de dangerosité élevé;

Considérant que le conseil a l'intention de rendre une ordonnance en vertu de l'article 11 du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection de personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, c. P-38.002, r. 1) et qu'il doit informer par écrit le propriétaire ou le gardien du chien des motifs sur lesquels l'ordonnance est fondée et lui indiquer le délai dans lequel il peut présenter ses observations et, s'il y a lieu, produire des documents pour compléter son dossier;

Considérant que le 25 avril 2025, la Municipalité a envoyé à M. Joel Allaire une lettre dénonçant ses intentions de rendre une ordonnance pour l'euthanasie du chien Loulou, en lui indiquant un délai pour lui permettre de faire part de ses observations au conseil municipal;

Considérant que le 28 avril 2025, la Municipalité a envoyé à Mme Jade Desruisseaux une lettre dénonçant ses intentions de rendre une ordonnance pour l'euthanasie du chien Loulou, en lui indiquant un délai pour lui permettre de faire part de ses observations au conseil municipal;

Considérant qu'il existe des motifs raisonnables de croire que ce chien constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique;

Considérant que le conseil se doit d'assurer la sécurité de sa population sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que l'ordonnance est proportionnelle au risque que constitue le chien pour la population;

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil rende une ordonnance pour procéder à l'euthanasie de Loulou;

Que le conseil autorise Mme Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, à transmettre à M. Joel Allaire, gardien du chien, la lettre dans laquelle la Municipalité l'informe de sa décision;

Que le conseil accorde un délai de 4 jours à partir de la réception de la lettre pour se conformer à l'ordonnance ainsi rendue;

Qu'à défaut par M. Joel Allaire, gardien du chien, de transmettre la preuve de l'euthanasie de Loulou dans le délai imparti, le conseil autorise l'inspecteur de la Municipalité de procéder à la saisie de l'animal afin de faire exécuter l'ordonnance de la Municipalité, conformément à l'article 29 (3) du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Arthabaska ayant pour mission de favoriser l'attraction, l'intégration et l'enracinement de jeunes qualifiés de 18 à 35 ans en région;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la municipalité ne donne pas suite à la demande d'offre de partenariat au montant de 300 \$ pour la 28^e édition de Place aux jeunes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-182

Renouvellement entente 2025-2026 Office d'habitation Centre-du-Québec : 503.25 \$

Considérant le Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement visant à diminuer le nombre de ménages qui sont sans logis ou à risque de l'être en raison de pénurie de logements;

Considérant que ce programme offre appui à la municipalité afin de permettre de soutenir rapidement les ménages qui sont dans le besoin par l'aide à la recherche;

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la municipalité autorise le renouvellement de l'entente de financement dans le cadre du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (volet 2) 2025-2026 avec l'Office d'habitation Centre-du-Québec au montant de 503.25 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-183

AET : versement de l'aide financière de 995 \$ pour l'aménagement et l'entretien du Grand Jardin pour la saison 2025

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le versement de 995 \$ à la demande d'aide financière pour l'aménagement et l'entretien du Grand Jardin pour la saison 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-184

Dépenses non atteintes : demande d'aide financière Cercle de Fermières de Tingwick 85^e anniversaire

Considérant que la municipalité a accordé, par résolution numéro 2025-02-039, une subvention de 1 100 \$ à l'organisme Cercle de Fermières de Tingwick pour leur 85^e anniversaire de fondation;

Considérant que l'organisme a déposé un rapport de dépenses démontrant des dépenses admissibles totalisant 1 046 \$;

Considérant que la subvention a été versée en totalité et qu'un solde demeure non utilisé;

Considérant que le conseil municipal reconnaît les efforts de l'organisme et considère que le solde non utilisé peut être conservé pour les activités générales de l'organisme ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que le conseil municipal autorise à l'organisme Cercle de Fermières à conserver le montant non utilisé provenant de la subvention initiale de 1 100 \$ accordée par la municipalité ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-185

Approbation budget St-Jean-Baptiste : 6 850 \$

Considérant que la fête de la St-Jean-Baptiste est organisée à tour de rôle par les municipalités de Tingwick et de Saint-Rémi-de-Tingwick;

Considérant que pour l’année 2025, cet événement se tiendra dans la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu d’octroyer un budget d’un maximum de 6 850 \$ pour l’organisation de cet événement.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-06-186 Achat service de sécurité incendie : achat de 2 appareils respiratoires, 10 boyaux de 1 ¾ pouce, 5 boyaux de 2 ½ pouces, 4 boyaux 4 pouces storz et 2 habits de combat

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d’autoriser l’achat pour le Service sécurité incendie de 2 appareils respiratoires, 10 boyaux de 1¾ pouce, 5 boyaux de 2½ pouces, 4 boyaux de 4 pouces storz et de 2 habits de combat.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-06-187 Embauche de Florent Dumont, animateur camp de jour

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d’embaucher Florent Dumont, à titre d’animateur pour le camp de jour 2025. Le salaire sera déterminé selon l’échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : le site internet est clair et bien fait, règlement sur le déboisement, surplus et débroussailleuse.

M. Fortin pose la question suivante :

À la suite d’une réunion de la MRCA, demande que les réunions soient enregistrées et filmées, confirmation de faits auprès d’un citoyen.

2025-06-188 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l’ordre du jour sont épuisés;

En conséquence sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la présente séance soit close. (19 h 40).

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu’il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2025-06-175, 2025-06-177, 2025-06-179, 2025-06-180, 2025-06-182, 2025-06-183, 2025-06-184, 2025-06-185, 2025-06-186 et 2025-06-187.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%